



CONCOURS D'ENTRÉE EN PERCUSSION

CYCLE	Année	Titre	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
Cycle 1 "1 à 4 ans de pratique" *	1 ère	Une pièce de caisse claire ou batterie au choix du candidat		
	2 ^{ème}	Une pièce de caisse claire ou batterie au choix du candidat + une pièce de clavier au choix du candidat (xylophone, vibraphone ou marimba)		
	3 ème	Une pièce au choix extraite de « Les claviers à percussion parcourent Le Monde - vol. 1 » + Une pièce au choix à partir de l'étude n°17, extraite de « Intermediate snare drum studies »	E. Séjourné M.Peters	Alfonce Peters
Cycle 2 "plus de 4 ans de pratique" *	1 ^{ère}	Une pièce au choix du candidat dans « Les claviers à percussion parcourent Le Monde - vol. 2 » + Per Uno, extrait de « 10 pièces faciles pour percussion »	E. Sejourné B.Giner	Alfonce Lemoine
	2 ème	Suenos, extrait de « Impressions on wood » + Etude n°6 Flam and Co extraite de « Ratafla »	J. Davila F.Dentressangle	Row-off- productions De Haske
	3 ^{ème}	Tango, extrait de « Impressions on wood » + Latin Move (sans reprise) extrait de « contemporary solos for multi percussions »	J. Davila H.Smit	Row-off- productions De Haske
Cycle 3 "plus de 8 ans de pratique" *		Sunny Street pour marimba extrait de « Encore » + Instants de peaux + une pièce au choix extraite de « Symphonic studies for timpani »	B.Quartier B.Giner N.Woud	Alfonce Dhalmann De Haske
Perfectionnement		Morceau au choix de niveau Cycle Spécialisé		

*Les durées sont données à titre indicatif.

Les morceaux sont classés par ordre de difficultés. Les élèves choisissent en fonction de leur parcours et de leur capacité. Il est important de se faire conseiller par un enseignant qualifié. Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

Dates des concours : voir planning sur le site Internet du conservatoire

Le **test de niveau** de <u>Formation Musicale (FM) est obligatoire</u> pour tous les candidats se présentant aux concours d'entrée en instrument ou chant lyrique ou direction d'orchestre **sauf** si je transmets un certificat de **validation du Cycle 3** provenant d'un CRD ou CRR **avant le 26 juillet 2024**.